

Le mystère du « rouleau rouge de Fumade » ...

« Sur la table de nuit, chargée des livres lus pendant la matinée, brillait le rouleau rouge de Fumade. »

Honoré de Balzac *Illusions perdues* (publié entre 1837 et 1843)

La nature de cet objet rouge m'échappait et Balzac n'avait pas jugé utile d'en dire davantage. Il fallait enquêter.

Je trouvais tour à tour :

► dans *La Caricature morale, politique et littéraire* / A. Audibert, rédacteur en chef ; [directeur : Ch. Philipon] (20 janvier 1839)

« Poudré à frimats, culotté de court, observant l'étiquette dans ses manières et dans son langage, le marquis de Commandaire avait arrêté la montre de sa vie à 89 : pour lui, rien ne s'était fait, rien n'avait été découvert, créé, inventé depuis là. De l'Empire il n'avait nulle souvenance, la révolution de 1830 était un bruit répandu par des intrigans ; le marquis niait la vaccine, les trottoirs, le gaz, le briquet Fumade, les innovations de toute espèce ; il niait jusqu'aux cabinets inodores et jusqu'aux bretelles. »



Bon, tout le monde, à part le marquis de Commandaire, était censé savoir à l'époque qu'il s'agissait d'un briquet. Mais le « rouleau rouge » qui brillait ?

► dans *La Petite presse* : journal quotidien... du 1^{er} juillet 1872/ [rédacteur en chef : Balathier Bragelonne], le feuilleton, « Le Chevalier Casse-cou », d'un certain F. DU BOISGOBEY met en scène un nommé Cassonnade, valet débrouillard. Au chapitre XXI, il vient au secours de son maître tombé dans un trou noir, en trouvant un moyen de l'éclairer. (Et nous aussi par la même occasion).

Mais tout à coup Cassonnade poussa un cri de joie.

— Nous sommes sauvés ! nous sommes sauvés ! répétait le mari de Pétronille en fouillant dans sa poche.

— Quoi ? qu'as-tu trouvé ?

— Et moi qui n'y pensais pas !

— Parle ! mais parle donc !

— De la lumière ! nous allons avoir de la lumière ! Je tiens mon briquet.

L'effet suivit de près la promesse : un bruit de bouteille que l'on débouche frappa les oreilles du chevalier et une lueur bleuâtre brilla dans les ténèbres.

L'ex-épiciier venait de recourir à une agréable invention que la génération actuelle n'a pas connue.

En ces temps primitifs où les allumettes chimiques n'avaient point encore fait leur apparition dans le monde, un sieur Fumade avait doté la France du briquet phosphorique, lequel se composait d'une petite fiole enfermée dans un étui de carton rouge.

On trempait dans une pâte artistement préparée un léger morceau, de bois soufré et trois fois sur dix on obtenait du feu.

Cassonnade était tombé sur un des trois coups heureux, car son soufre avait pris et il bénissait le ciel d'avoir la veille traversé le Pont-Neuf où Fumade débitait ce précieux ustensile dans une des petites boutiques en pierre aujourd'hui disparues qui faisaient alors saillie sur les deux parapets.

— Un bonheur ne vient jamais seul, dit l'heureux écuyer, j'ai aussi mon *rat*.

Il approcha l'allumette d'un de ces paquets de bougie mince et roulée connus vulgairement sous le nom de *rats de cave*, et la lumière se fit. »

On trouve

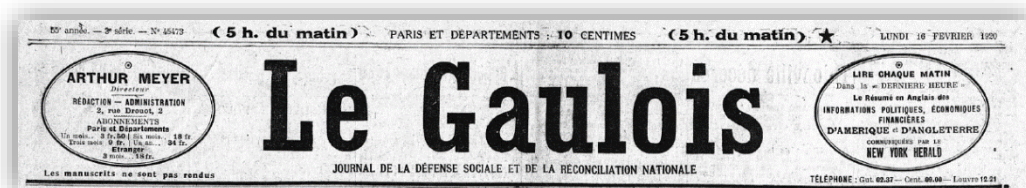
► dans *Les Misérables*, la confirmation que le briquet Fumade était assez capricieux :

Jean Valjean rentra avec la lettre de Marius.

Il monta l'escalier à tâtons, satisfait des ténèbres comme le hibou qui tient sa proie, ouvrit et referma doucement sa porte, écouta s'il n'entendait aucun bruit, constata que, selon toute apparence, Cosette et Toussaint dormaient, plongea dans la bouteille du briquet Fumade trois ou quatre allumettes avant de pouvoir faire jaillir l'étincelle, tant sa main tremblait ; il y avait du vol dans ce qu'il venait de faire. Enfin, sa chandelle fut allumée, il s'accouda sur la table, déplia le papier, et lut.

Enfin, en 1920, alors que l'allumette moderne a fait ses preuves,

► dans



NOS ALLUMETTES

PAR M. LAURENT SAINT-RAYMOND

Un passage lumineux :

C'est pourtant en France qu'elles furent inventées, ces allumettes qu'aucun briquet ne remplace vraiment, et qui sont jour et nuit de petites auxiliaires si précieuses de notre vie pratique. Je ne parle pas de ces allumettes de l'ancien régime, assez longues, imprégnées de soufre à leurs deux extrémités, et auxquelles l'abbé de Coulanges comparait l'une de ses jolies amies. Elles ne s'enflammaient qu'au contact d'un brasier ou tout le moins d'amadou allumé, et n'étaient vraiment commodes qu'utilisées au coin du feu. (On voit un personnage d'une gravure de Baudouin faire usage de l'une de ces allumettes-là.) Mais c'était déjà une vraie allumette que celle imaginée par un préparateur du célèbre Thénard, un nommé Chancel, qui vendit le secret de son invention à Benoît Fumade : l'allumette dont le bout avait reçu une couche de soufre, un mélange de chlorate de potasse et de gomme— aussi un peu de cinabre, pour dérouter les contrefacteurs — ne prenait feu qu'après avoir été plongée dans un flacon d'acide sulfurique.

Nous nous rappelons avoir vu, à une exposition rétrospective qui eut lieu il y a vingt ans, un des étuis en carton de forme cylindrique, à deux compartiments, l'un pour les allumettes, l'autre pour le flacon d'acide qui formait les briquets Fumade, et que sous l'Empire et la Restauration les colporteurs offraient à leur clientèle. Les caricatures du temps ne manquèrent pas de critiquer la nouvelle invention. Déjà les allumettes ne s'allumaient pas tantôt parce qu'elles étaient humides, tantôt parce que l'acide était altéré ; mais, quand elles s'enflammaient, elles répandaient une odeur pénible, et souvent ceux qui les maniaient étaient, dit une gazette du temps, brûlés de plus de feux qu'ils n'en allumaient.

Enfin Charles Sauria vint. C'était, en janvier 1831, un simple élève du collège de l'Are, à Dôle.

Il distingua le moyen d'utiliser les découvertes successives qui, depuis les études de Berthollet, en 1790, sur le chlorate de potasse, rendaient possible la création des allumettes chimiques. Celles qu'il fabriqua s'enflammaient par friction ; il fallait les faire passer entre deux morceaux de papier sablé que l'on pressait avec ses doigts.

Les Allemands avaient plagié Chancel et Fumade ; ils guettaient ; Ils se précipitèrent sur la découverte de Charles Sauria pour l'exploiter. Jacques-Frédéric Kammerer, un enfant du Wurtemberg, mit au point, en 1832, l'invention, et, tout de suite, dès 1833, à Vienne, à Darmstadt, un peu partout, on fabriqua des quantités de ces allumettes phosphoriques...qui, en France, s'appelèrent bientôt des allumettes allemandes » !

Pour retrouver d'autres publications de *la Mémoire Distillée*, allez à :

<https://lacatichauxmuses.com/la-memoire-distillee/>